

## Organisation du pôle de santé mentale adulte pendant la période de confinement

L'ensemble des activités ambulatoires (consultations et soins en centre médico psychologique (CMP), soins en hôpital de jour) du Pôle de Santé Mentale Adulte se poursuit, tout comme celles d'hospitalisation complète.

De même, les équipes mobiles précarité exclusion et psychiatrie personne âgée maintiennent leurs interventions au domicile.

Les conditions d'accès et d'accueil restent identiques à ce qu'elles étaient ces derniers mois :

- Permanence téléphonique de 9h à 17h ;
- Accueil des patients et des nouvelles demandes de soin sur chaque CMP ;

Les mesures barrières rigoureuses sont mises en place de la manière suivante :

- Chaque personne souhaitant être accueillie ou ayant une consultation au CMP doit être munie d'un masque (si la personne vient sans masque, il lui en sera fourni un)
- Un contrôle de la température est effectué avec un thermomètre frontal
- Un court questionnaire est réalisé, pour la recherche de symptômes de la COVID-19 et de cas contact avec une personne atteinte par la COVID-19

Toutes personnes qui présentent les symptômes évoquant une possible contamination par la COVID-19 devra être évaluée par son médecin traitant et éventuellement être testée pour éliminer une contamination par la COVID-19.

Il est recommandé aux personnes atteintes de la COVID-19 sans symptôme d'attendre la fin de la période de contamination (14 jours après le 1er test PCR, un second test à J 14 est conseillé).

Pour les patients contact sans symptôme, ils seront reçus en respectant les mesures barrières scrupuleusement (port du masque, friction de gel hydro alcoolique et prise de température).

Les structures concernées sont les suivantes :

### Les centres médico-psychologiques

Avranches	22 rue Eugène Béchet	02 33 58 58 43
Granville	12 boulevard Hauteserve	02.33.50.63.29
Saint-Hilaire	Place de Bretagne	02.33.49.04.46
Pontorson	42 rue de la Libération	02.33.58.21.35

Les hôpitaux de jour

Avranches	22 rue Eugène Bechet	02 33 58 58 43
Granville	2/4 rue Barberie	02.33.51.09.09
Saint-Hilaire	Place de Bretagne	02.33.49.11.90

### Les équipes mobiles

#### **Equipe mobile spécialisée précarité exclusion (EMPE)**

Accès aux soins des personnes vulnérables ayant des troubles psychiques et/ou somatiques liés à l'exclusion et/ou aux difficultés sociales. Repérage des troubles psychologiques, des dépressions, conduites addictives (alcool, drogues...), signes précurseurs de geste suicidaire et de toutes pathologies psychiatriques.

EMPE	02.33.60.74.70
------	----------------

#### **Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (EMPPA)**

Repérage des troubles psychiques de la personne âgée de plus de 65 ans (Pathologies psychiatriques, troubles psychologiques, dépressions, signes précurseurs de geste suicidaire), évaluation et analyse de la situation dans l'environnement de la personne âgée et orientation vers des solutions appropriées.

EMPPA	02.33.60.73.47
-------	----------------

## Organisation du pôle de santé mentale enfants et adolescents pendant la période de confinement

- L'ensemble des activités ambulatoires (accueil et soins en centre médico psychologique, accueil en hôpital de jour, groupes thérapeutiques et accueil dans les permanences d'accès aux soins) du pôle enfant-adolescent est maintenu sur les horaires d'accueil de 9.00 à 17.00 sur rendez-vous et au-delà en fonction des professionnels.
- le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans est obligatoire (sauf indication contraire), nous remercions les familles d'en fournir pour la prise en soins dans nos structures (le cas échéant les professionnels en remettrent).
- Les mesures barrières sont mises en place avec :
  - Prise de température lors de l'arrivée des enfants/adolescents en soin
  - Application d'une friction de gel hydro-alcoolique à chaque arrivée et départ de l'enfant de la structure
  - Port du masque obligatoire pour tous les professionnels et enfants à partir de 6 ans
  - Les repas thérapeutiques en hôpital de jour sont maintenus en petit nombre dans des pièces adaptées
  - L'entretien des surfaces et des locaux répond à des protocoles validés par l'équipe hygiène.
  - Si votre enfant ou adolescent présente des signes de fièvre (à partir de 38°) ou tout autres symptômes infectieux, nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant après en avoir informé les professionnels concernés par la prise en charge.
  - En cas de questionnement (cas contact, proche présentant des symptômes covid +...) vous êtes invités à contacter les secrétariats qui transmettront vos demandes à l'encadrement de santé ou aux médecins

Les structures concernées sont les suivantes :

### Les centres médico-psychologiques

Avranches	22 rue Eugène Béchet	02.33.79.41.41
Granville	29 rue st Paul	02.33.50.25.39
Saint-Hilaire	Place de Bretagne	02.33.49.42.26
Pontorson	62 rue de caugé	02.33.60.20.30

### Les hôpitaux de jour

Avranches	22 rue Eugène Bechet	02.33.79.41.41
Donville	4 rue du champ de course	02.33.50.84.94
Saint-Hilaire	Place de Bretagne	02.33.49.35.70

### Les permanences infirmières d'accès aux soins

Villedieu les poêles	24 rue du général de Gaulle	02.33.79.41.41
Saint-James	Hôpital de st James	02.33.60.20.30

## Organisation du pôle d'addictologie pendant la période de confinement

L'ensemble des activités de soins du pôle d'addictologie sont maintenues.

- L'hôpital de jour d'addictologie, située 3 rue des Tilleul à Pontorson reste ouvert et accueille les patients selon un protocole de soin établi par le corps médical.
- L'activité de liaison est maintenue au sein des Centres Hospitaliers de l'Estran, d'Avranches, Granville et Saint Hilaire.
- Les consultations d'addictologie seront assurées dans les lieux suivants :

Centre addictologie de la Baie	3 rue des Tilleuls 50170 Pontorson	02 33 60 65 00
Centre Hospitalier d'Avranches	59 Rue de la liberté 50300 Avranches	02 33 89 40 00 (poste 3991)
Centre Hospitalier de Granville	849 Rue des Menneries, 50400 Granville	02 33 89 40 00 (poste 6825)
Centre Hospitalier de St Hilaire	Route de Saint-James, 50600 Saint-Hilaire-du- Harcouët	02 33 60 65 00

- Chaque patient se présentant en hospitalisation et/ou en consultation devra être muni d'un masque.
- Un contrôle de la température sera effectué à l'arrivée
- Une friction de gel hydro alcoolique est obligatoire à l'entrée dans les structures
- La distanciation sociale doit être maintenue

Toutes personnes qui présentent les symptômes évoquant une possible contamination par la COVID-19 devra être évaluée par son médecin traitant et éventuellement être testée pour éliminer une contamination par la COVID-19.

Il est recommandé aux personnes atteintes de la COVID-19 sans symptôme d'attendre la fin de la période de contamination (14 jours après le 1er test PCR, un second test à J 14 est conseillé).

Pour les patients contact sans symptôme, ils seront reçus en respectant les mesures barrières scrupuleusement (port du masque, friction de gel hydro alcoolique et prise de température).

## Organisation des autres activités pendant la période de confinement

L'ensemble des autres activités de soins et d'hébergement du centre hospitalier de l'éstran sont maintenues :

- Service de soins de suite et de réadaptation polyvalent et gériatrique (SSRP / SSRG) ;
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Accueil de jour Alzheimer (2 jours de semaine);
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ;
- Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Pontorson ;
- Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Saint-Planchers ;
- Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) d'Avranches ;

Le plan blanc a été déclenché comme pour les autres établissements de santé du territoire.

Les visites sont possibles dans chaque structure grâce à l'installation de salons dans le respect de dispositions spécifiques. Elles sont programmées sur rendez-vous. Toutes les familles ont été informées de ces nouvelles modalités.

Les mesures barrières qui sont mises en place sont les suivantes :

- Port du masque obligatoire et friction de gel hydro-alcoolique lors des visites.
- Prise de température journalière pour les résidents en hébergement et à chaque venue en accueil de jour.
- Signature d'une charte par les visiteurs attestant de ne pas présenter de symptômes et s'engageant à respecter les consignes de sécurité.
- Signature du registre des entrées.
- Circulation séparée entre les résidents et les visiteurs.
- L'entretien des surfaces et des locaux répond à des protocoles validés par l'équipe hygiène.

Les activités sont maintenues avec un nombre limité de participants permettant le respect des gestes barrières.

Des outils de communication sont en place pour maintenir le lien entre les résidents et leurs proches/familles (Skype, Famileo...).

L'accueil de la MAS externalisée est fermé durant le confinement mais des interventions à domicile ont été mises en place dans le respect des gestes barrières. Un lien est maintenu téléphonique avec chaque usager accompagné.

Vous pouvez contacter les services aux numéros suivants :

Service de Soins de suite et de réadaptation polyvalent et gériatrique	02.33.60.73.83
EHPAD	02.33.60.73.68
Accueil de jour Alzheimer	02.33.60.73.68
SSIAD	02.33.60..73.68
Maison d'accueil spécialisée de Pontorson	02.33.60.74.23
Maison d'accueil spécialisée de Saint-Planchers	02.33.79.55.00
Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) d'Avranches	02.33.79.40.60